



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Baisse du budget des laboratoires de biologie médicale

Question écrite n° 26179

Texte de la question

M. Jean-Paul Dufrègne alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les conséquences de la baisse de 170 millions d'euros du financement de la biologie médicale et sur les risques que cela va engendrer sur l'organisation des laboratoires et le suivi médical de la population. En effet, l'assurance maladie a annoncé vouloir encore une fois réduire les dépenses de biologie médicale pour réaliser des économies à hauteur de 170 millions d'euros soit près du double du montant de 95 millions d'euros qui avait été appliqué sur la période 2017-2019. Les dépenses de biologie médicale étaient déjà strictement contenues depuis 6 ans par les précédents protocoles d'accords triennaux. Cette nouvelle baisse de 4,8 % va donc directement impacter l'organisation des laboratoires qui considèrent qu'ils sont déjà arrivés au bout de la rationalisation de leur activité. Ils vont ainsi être amenés à faire des ajustements économiques plus drastiques qui passeront par la fermeture de sites de proximité pourtant essentiels dans l'offre de soins, notamment dans les territoires ruraux où la problématique de l'accès aux soins est croissante. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour soutenir les professionnels afin de leur permettre de maintenir le même service de proximité et la même qualité de soins à leurs patients.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dufrègne](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26179

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2020](#), page 559

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)